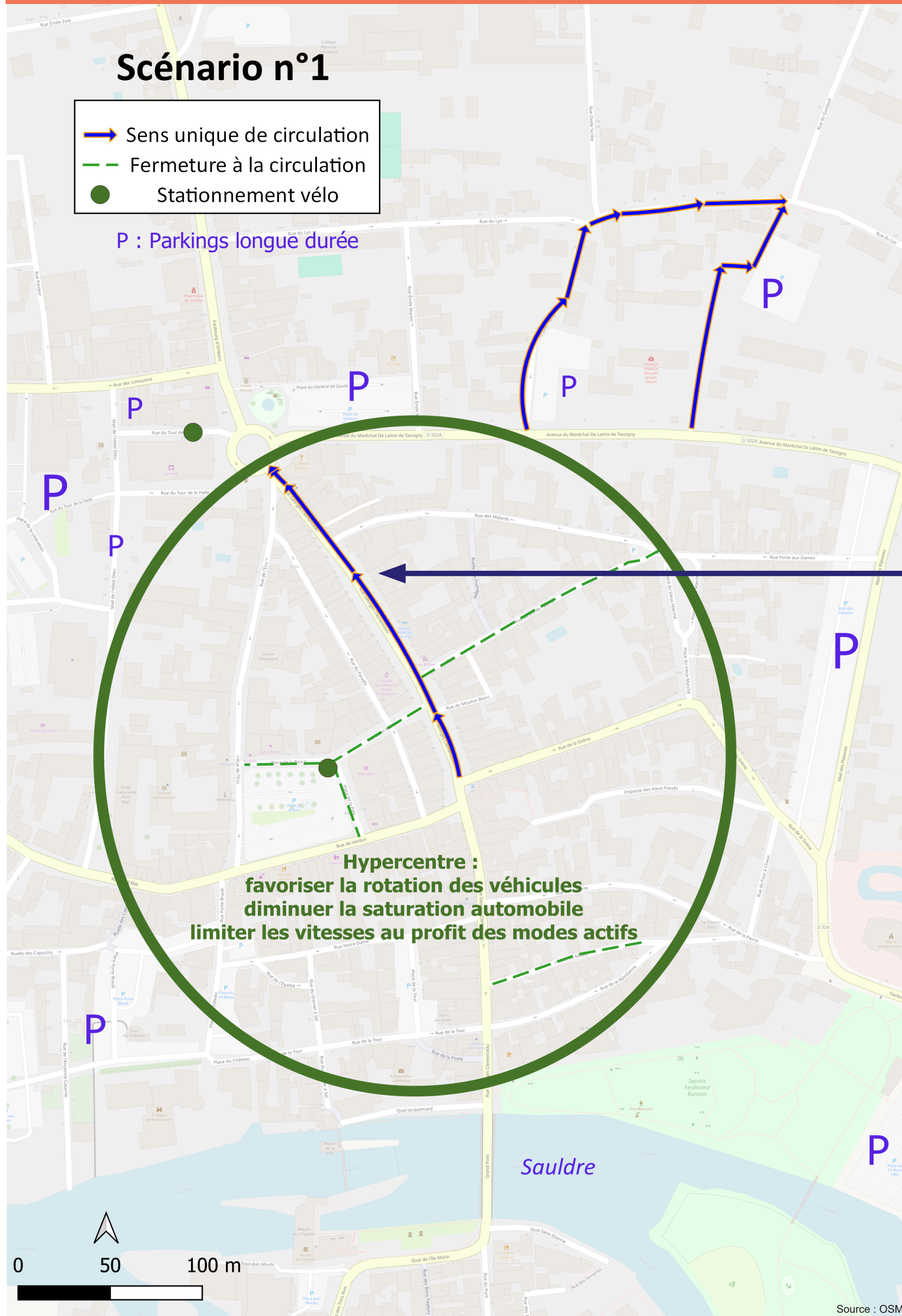


Face aux attentes de la population pour le **développement des modes actifs** et d'alternatives à la voiture individuelle, exprimées dans le récent questionnaire réalisé par le Cerema, plusieurs **scénarios** sont proposés. Il s'agit de faire évoluer les pratiques de déplacement dans le centre-ville et dans le reste de la commune dans une logique d'ensemble visant **une meilleure cohabitation des modes** sur le territoire. L'amélioration de la cyclabilité, de la marchabilité et de l'accessibilité aux services et espaces publics, pour toutes et tous, est au cœur de l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'approche nécessite un questionnement sur le partage de la voirie, les vitesses et sens de déplacement et le stationnement, en lien avec les besoins de sécurisation. Une attention particulière a été portée sur les établissements scolaires et l'attractivité commerciale et touristique.

## QUELLE COHABITATION DES MODES DANS LE CENTRE ?

### SCÉNARIO N°1

#### Apaiser la circulation dans l'hypercentre

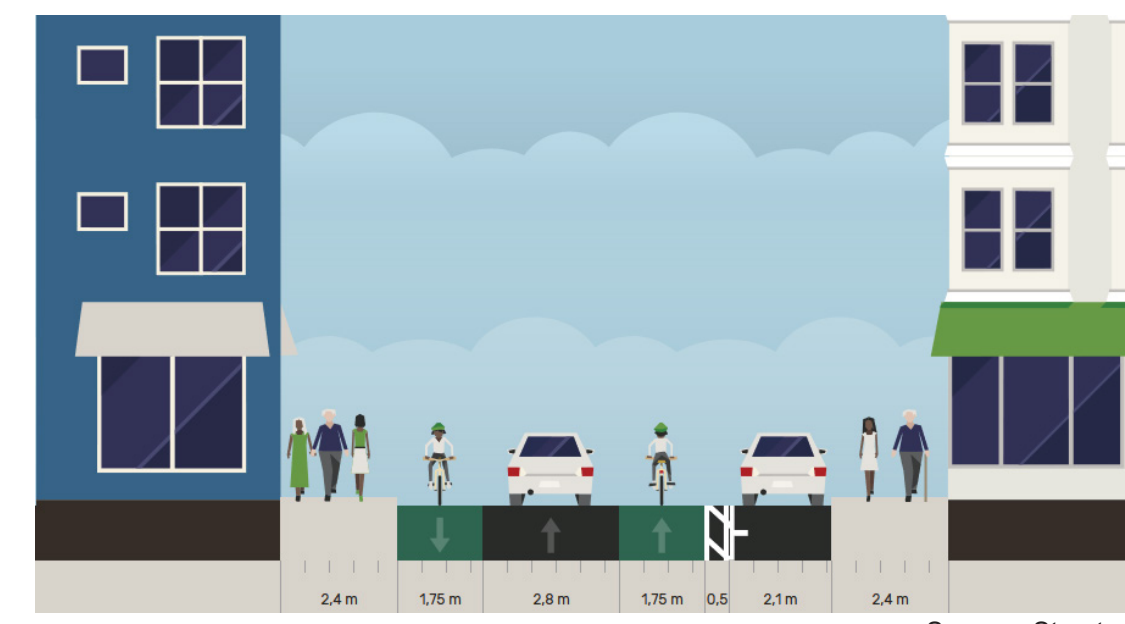


- Favoriser les piétons et les cyclistes sur la Place de la Paix et la rue Georges Clémenceau ;
- Passer la rue Georges Clémenceau en sens unique pour libérer de l'espace pour les vélos ;
- Limiter la vitesse à 30 km/h dans l'hypercentre ;
- Fermer la rue Saint-Martin à la circulation motorisée (réservée aux modes actifs) ;
- Valoriser les parkings en périphérie de l'hypercentre (signalisation et gratuité).

#### Rue Clémenceau : entre la rue de Verdun et la rue des Malards

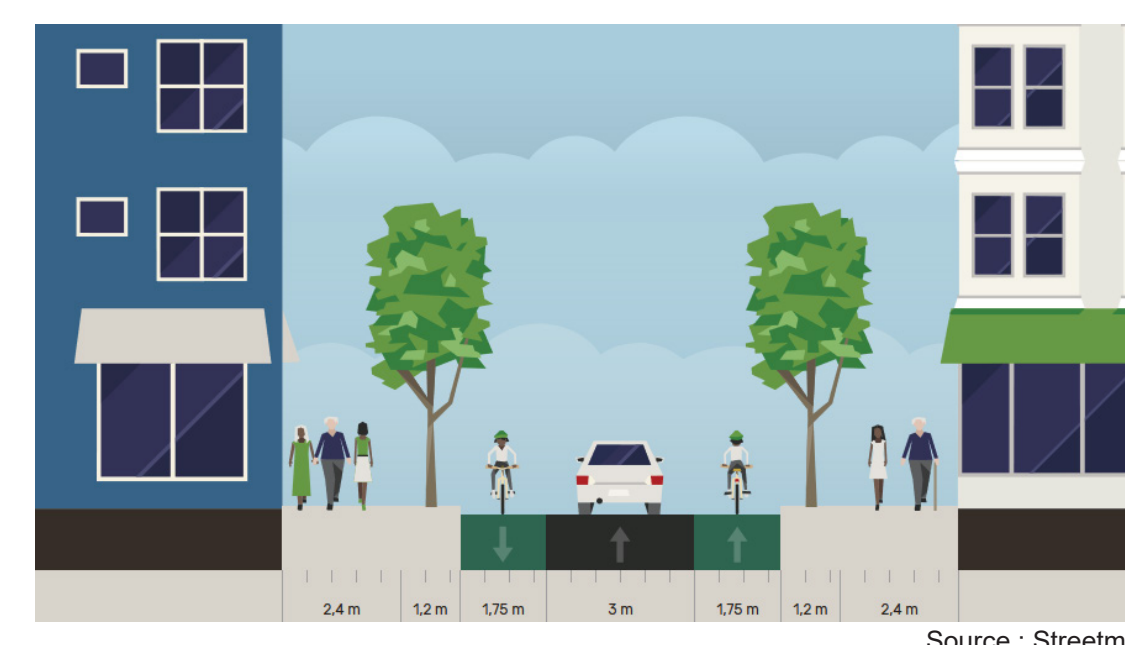
##### PROPOSITION 1.1 :

sens unique montant du sud au nord + 2 bandes cyclables (intégrant un double sens cyclable) + maintien d'un côté de stationnement.



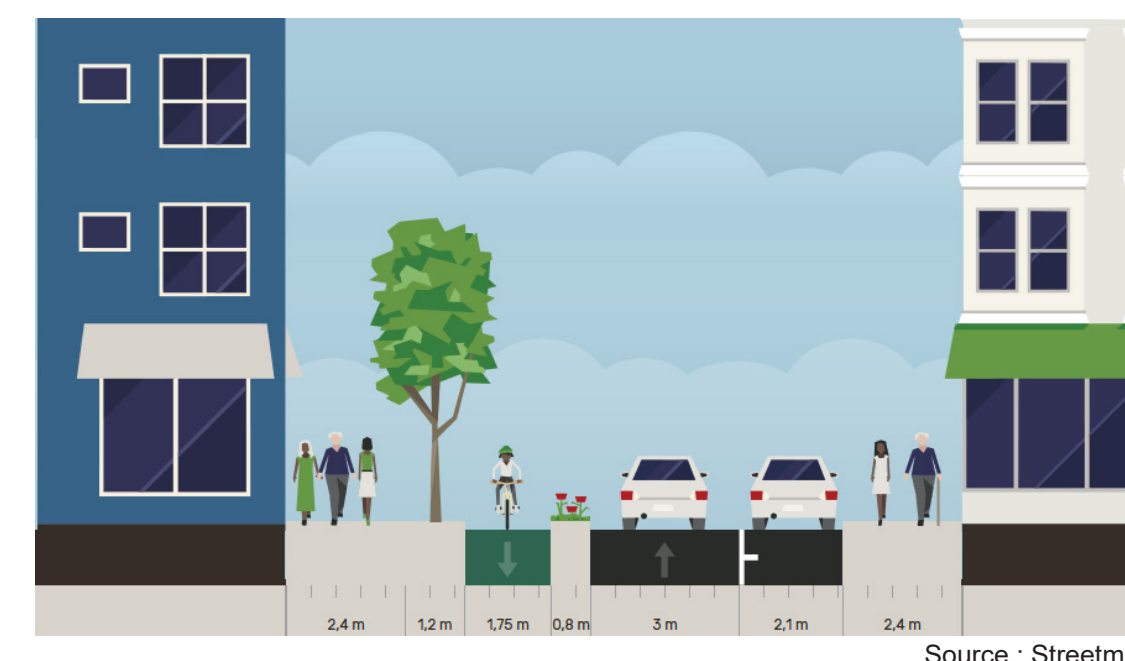
##### PROPOSITION 1.2 :

sens unique montant du sud au nord + 2 bandes cyclables (intégrant un double sens cyclable) + suppression des stationnements + végétalisation des 2 côtés.



##### PROPOSITION 1.3 :

circulation mixte véhicules motorisés/vélos en sens unique montant du sud au nord + un double sens cyclable + maintien d'un côté de stationnement + végétalisation sur 1 côté.



#### Rue Clémenceau : entre la rue des Malards et le rond-point de la Halle

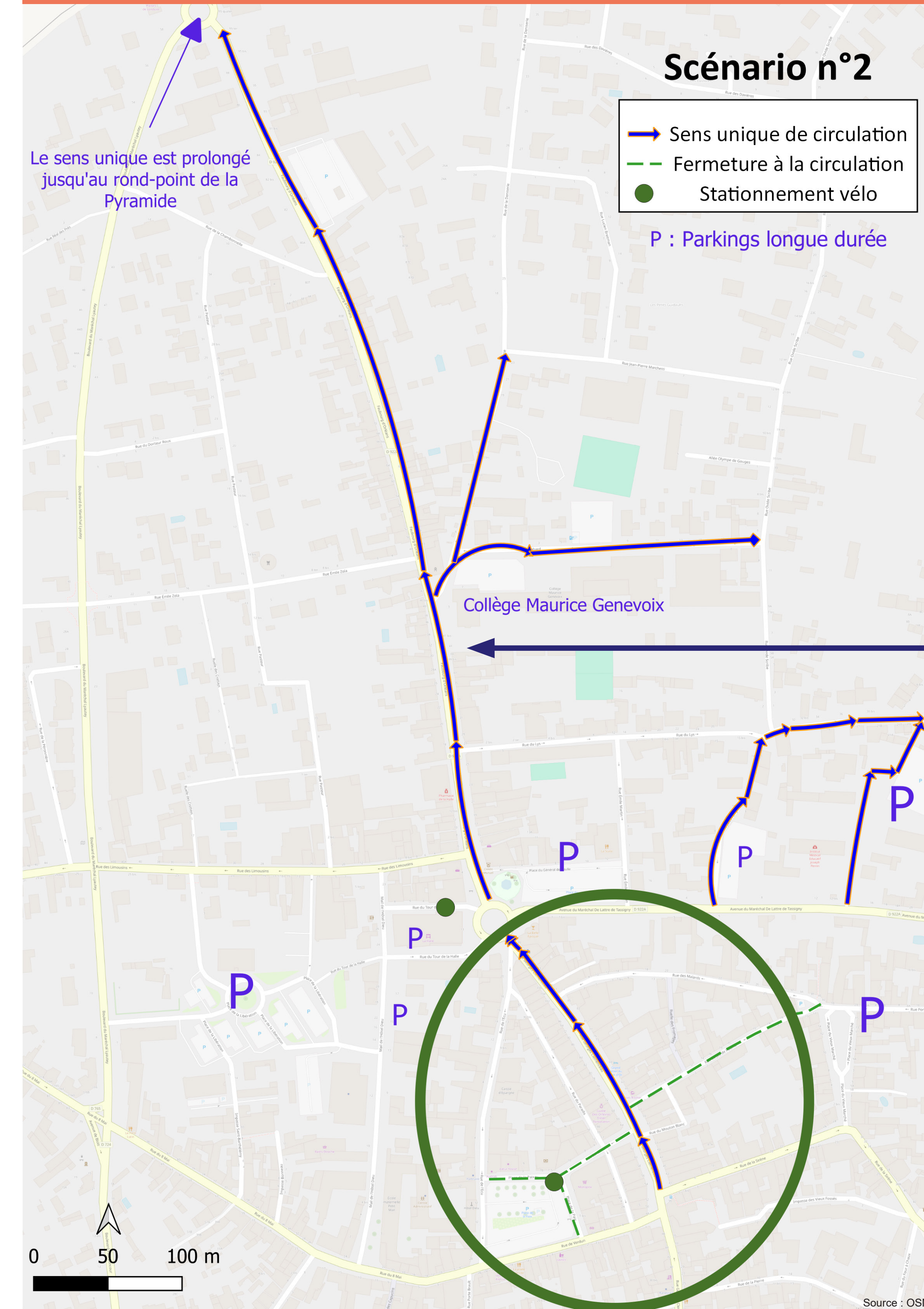
##### PROPOSITION 1.4 :

circulation mixte véhicules motorisés/vélos en sens unique montant du sud au nord + un double sens cyclable + 2 trottoirs accessibles.



### SCÉNARIO N°2

#### Favoriser les modes actifs et sécuriser l'accès aux établissements scolaires

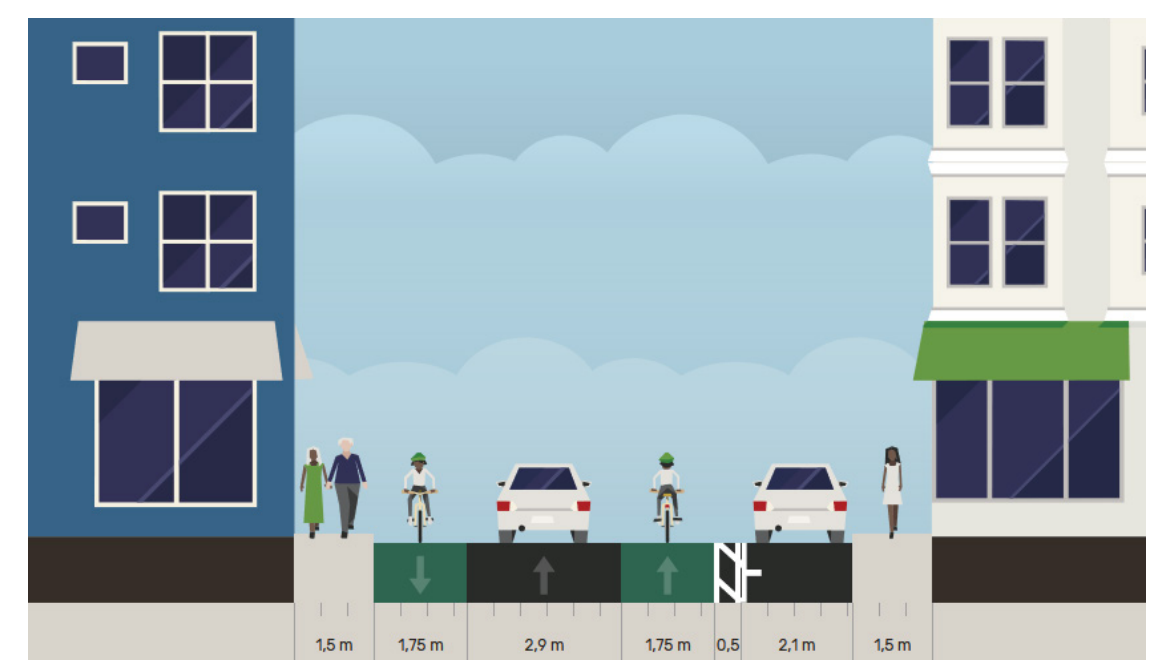


- L'extension du sens unique jusqu'au rond-point du Faubourg d'Orléans permettant de libérer de l'espace pour les vélos. Différents types d'aménagements cyclables peuvent être envisagés sur ce parcours. Une zone de rencontre peut être mise en place à l'endroit du collège Genevoix. Des espaces de stationnement vélos seront aussi à prévoir ;
- La requalification de la place de la Paix pour maximiser la rotation des véhicules et libérer de l'espace pour les modes actifs.

#### Faubourg d'Orléans : entre la rue des Limousins et la Chapelle Notre-Dame

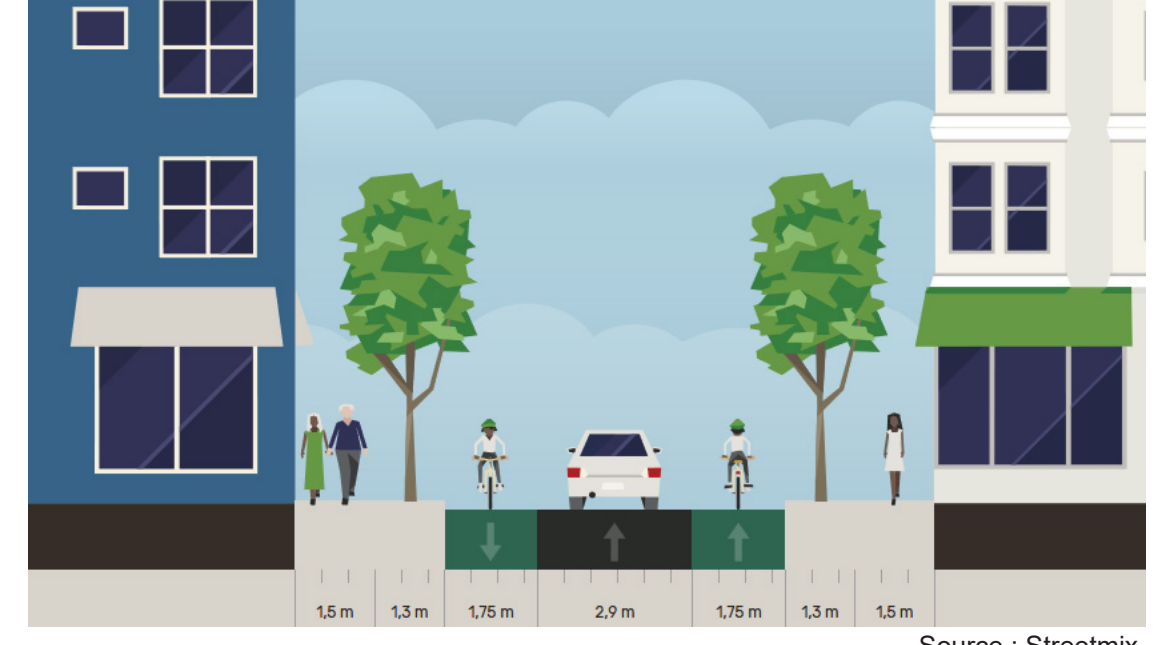
##### PROPOSITION 2.1 :

sens unique montant du sud au nord + 2 bandes cyclables (intégrant un double sens cyclable) + maintien d'un côté de stationnement.



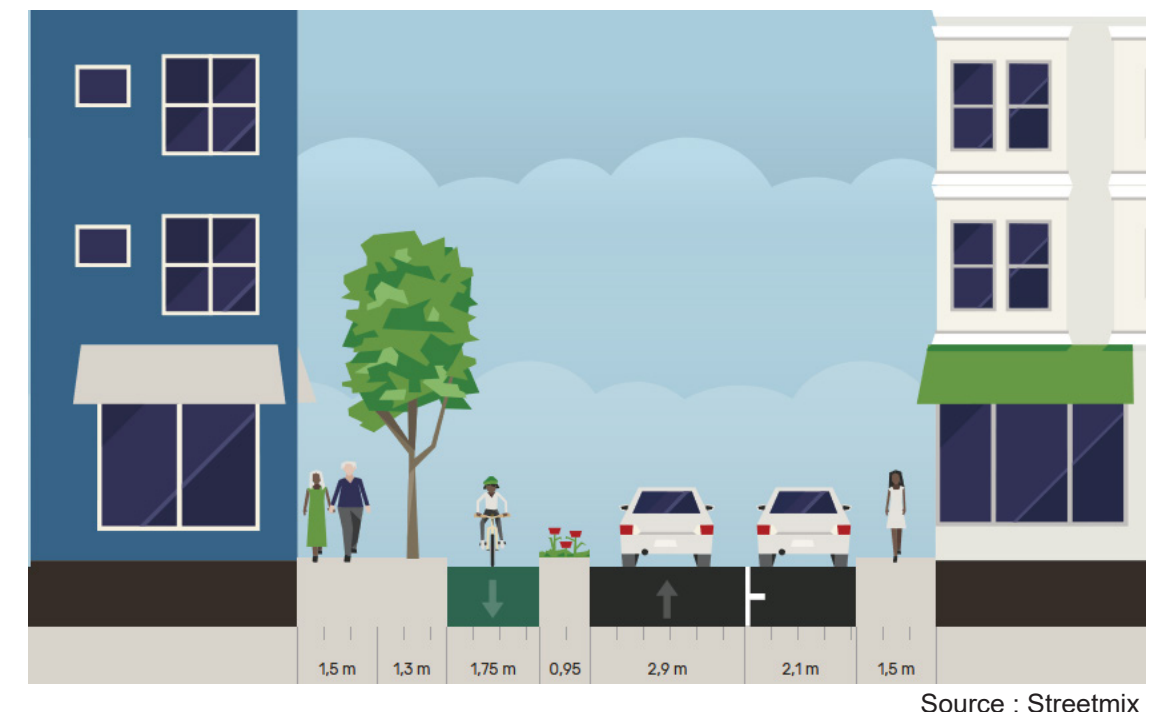
##### PROPOSITION 2.2 :

sens unique montant du sud au nord + 2 bandes cyclables (intégrant un double sens cyclable) + suppression des stationnements + végétalisation des 2 côtés.



##### PROPOSITION 2.3 :

circulation mixte véhicules motorisés/vélos en sens unique montant du sud au nord + double sens cyclable séparé de la chaussée + maintien d'un côté de stationnement + végétalisation.



##### PROPOSITION 2.4 :

Zone de rencontre devant le collège marquée par le panneau et le revêtement de sol.



La requalification de la Place de la Paix : vers un partage ambitieux de l'espace public : maximiser la rotation des véhicules et libérer de l'espace pour les modes actifs

